



SAHARA INFO

Bulletin de l'Association des Amis de la
République Arabe Sahraouie Démocratique

N° 42

FÉVRIER 1980

PRIX : 2 F

Commission paritaire n° 58229

27 FÉVRIER 1980 : 4^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA R.A.S.D.

80 personnalités lancent un « Appel pour la paix au Sahara Occidental »

APPEL POUR LA PAIX AU SAHARA OCCIDENTAL

Considérant les derniers développements de la situation dans le nord-ouest africain :

- * le renforcement de l'assistance militaire américaine au Maroc, soit de façon directe, soit par puissances interposées ;
- * les livraisons d'armes faites par le gouvernement égyptien et l'offre d'envois de troupes au Maroc.

Les soussignés,

- * attirent l'attention de l'opinion internationale sur la volonté du gouvernement marocain de transformer un problème de décolonisation en un affrontement qui opposerait des puissances étrangères à la région,
- * ils soulignent la grave responsabilité du gouvernement français qui encourage l'expansionnisme marocain par un soutien politique et militaire.

Face à cette dynamique de la guerre, le Front Polisario, d'anciennes parties au conflit, l'OUA et tout particulièrement son Comité des Sages, ont opposé une dynamique de la paix.

Les soussignés,

conscients des conséquences désastreuses de la guerre pour

les peuples de la région, appellent le gouvernement français à entrer dans cette dynamique de la paix.

En conséquence de quoi, ils lui demandent instamment :

- d'œuvrer au rétablissement de la paix, l'accord mauritano-sahraoui du 5 août 1979 étant un premier pas,
- de retirer le dispositif militaire français utilisé dans l'agression contre le peuple sahraoui, et tout particulièrement les officiers d'encadrement,
- de respecter la volonté de paix du peuple mauritanien,
- de se conformer aux résolutions internationales adoptées par l'OUA et l'ONU affirmant le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même, ce qui implique que soit reconnu son droit à s'ériger en Etat indépendant dans le cadre des frontières héritées de la colonisation.
- d'établir des relations équilibrées et de même niveau avec chaque partie : par conséquent de reconnaître le Front Polisario comme représentant légitime du peuple sahraoui en lutte pour son droit à l'indépendance.

Les soussignés estiment que ce n'est qu'à ces conditions que le gouvernement français sera fondé à se réclamer d'une neutralité effective, et qu'il sera dès lors en mesure de prendre lui-même des initiatives destinées à favoriser le rétablissement de la paix dans le respect de la souveraineté des peuples et des Etats de la région tels qu'ils sont définis par l'ONU.

Aragon, écrivain ; André Aubry, maire d'Antony ; Colette Audry ; Jacques Brunhes, député communiste ; Serge Boucheny, sénateur communiste ; Maurice Barth ; Madeleine Barrot ; Claude Bourdet ; Abraham Behar, membre du Conseil URP-CFDT, médecin ; François Beslay, ancien Chef d'Etat Major en Mauritanie ; Jean Copans, enseignant chercheur ; Jean du Boucher, général à la retraite ; Jean Bruhat, historien ; Suzanne de Brunnhoff, économiste ; Jean-Pierre Chevenement, député socialiste ; Constantin Costa Gravas, cinéaste ; Tristan Cabral, poète ; Georges Casalis, théologien ; Georges Cavaillé, secrétaire national du Mouvement de la Paix ; Francis de Chasse, assistant à Nancy, sociologue ; Simone de Beauvoir ; Nicole Dreyfus, avocate, Secrétaire Générale de l'Association française des Juristes Démocrates ; Robert Davezies ; Jean-Yves le Drian, député socialiste ; Bernard Derosier, député socialiste ; Jean Dresch, Professeur ; Jacques Debu Bridel, Président de France Terre d'Asile ; Avice Edwige, député socialiste ; Claude Evin, député socialiste, Jean-Jacques de Félice, avocat ; Jean-Pierre Faye ; Georges Fischer, directeur de recherche au CNRS ; Roger Guerin, conseiller général des Hauts de Seine ; Jean Garcia, sénateur communiste ; Guillevic, poète ; Jacques Godard, professeur, conseiller municipal à Marseille ; Raymond Guillauneuf, membre de la Commission administrative Nationale du SNESUP ; Daniel Guerin, écrivain ; Pierre Halbwachs ; Gisèle Halimi, avocate, Présidente de « Choisir » ; Alain Joxe, Professeur à l'EHESS ; Francis Jacob, avocat à la Cour ; Marie Jacq, député socialiste ; Pierre Jalee, auteur ; Pierre Jagoret, député socialiste ; André Jeanson ; André Jacques, directeur du service Droits de l'Homme à la CIMADE ; Maxime Kalinsky, député communiste ; Georges Kiejman, avocat à la Cour ; Lucien Lanternier, maire de Gennevilliers ; Denis Langlois, avocat au barreau de Paris ; Henri Laboucheix, professeur ; Victor Leduc, secrétaire national au PSU ; Alain Lipietz, du journal Parti Pris ; Georges Labica, maître assistant à Paris X ; Albert-Paul Lentini, journaliste ; Bruno Muel, cinéaste ; Léo Matarasso, avocat, vice-président de la Ligue pour les Droits et la libération des peuples ; Fernand Marin, député communiste ; Robert Montdargent, député communiste ; Colette Magny, chanteuse ; Georges Montaron, directeur de Témoignage Chrétien ; Michel Grimard, vice-président de la Fédération des Républicains de Progrès ; Gustave Massiah, président du CEDETIM ; Théodore Monod, membre de l'Institut, professeur au Museum ; Joë Nordmann, avocat ; Marcel Omet, collaborateur au Département international de la CGT ; Régis Oudot, artiste lyrique ; Christian Pierret, député socialiste ; Bernard Parmentier, sénateur socialiste ; Chantal Perez, Déléguée nationale du Parti socialiste à l'action féminine internationale et membre du Secrétariat national aux luttes des femmes ; Pierre-Philippe Rey, maître-assistant à Paris 8 ; Madeleine Reberieux, maître de conférence ; Yves Saudmont, maire de Nanterre ; Jean Suret-Canale, maître-assistant à Paris VII ; Guy Schmauss, sénateur communiste ; Didier Seban, Président de l'UNEF ; Louis Vincent Thomas, professeur ; Louis Terrenoire, ancien ministre du Général de Gaulle ; Alain Vivien, député socialiste, etc.

Le manque de place ne nous permet pas de publier toutes les signatures qui nous sont parvenues.

Qui est derrière Sahara Info ?

Des amis du peuple sahraoui appartenant à toutes les sensibilités politiques, syndicales et philosophiques.

Présidence de l'Association : Roger Brisch, Jacques Chatagner, Denise Duboscq, Maxime Kalinsky, Victor Leduc, Marcel Omet, Bernard Parmantier, Chantal Perez.

Secrétaire général : Thomas Jallaud.

Comité de rédaction : Grégoire Carrat, Denise Duboscq, Jean-Paul Meyer, Edouard Roland et Lise Vianey.

Collaborateurs : Maurice Barbier, François Beslay, Jean Copans, Serge Demailly, Constant Hamès, Raymond Josse, Edmond Jouve, Georges Labica, Guy Toureaux, Raoul Weexsten (liste non close).

Sommaire

Editorial.....	2
La répression barbare contre le peuple sahraoui	3
Vive le 4 ^e Anniversaire de la R.A.S.D.	4
L'intérêt de la France	5
Soirée d'amitié à Paris	5
Nouvelles de l'Association	6
Accueil d'enfants sahraouis, lancement d'une souscription nationale	6
A Paris, 4 ^e Conférence européenne pour la coordination du soutien au peuple sahraoui.	7
Le mois au Sahara, Adhésion ..	8

Le numéro 41 a été diffusé à 3 150 exemplaires. Ce numéro a été tiré à 3 200 exemplaires.

EDITORIAL

Le 27 février 1980, le peuple sahraoui fête, avec l'ensemble des forces progressistes qui soutiennent sa lutte, le 4^e anniversaire de la proclamation de la R.A.S.D. Depuis l'occupation du Sahara occidental, en 1975, le Front Polisario est allé de succès en succès, l'accord de paix mauritano-sahraoui du 5 août 1979 en étant un des plus importants.

A ce jour, 35 pays reconnaissent la R.A.S.D. et le Front Polisario est reconnu par plus de 100 pays. Il ne fait pas de doute que ce mouvement va s'amplifier, tandis que la solidarité active se renforce un peu partout dans le monde.

Mais le gouvernement français, malgré ce respect international dont jouit le peuple sahraoui, continue à apporter à l'expansionnisme marocain une aide politique et militaire. De son côté, le gouvernement américain va livrer les armes demandées par le roi Hassan II. La politique de ces deux gouvernements représente un véritable défi à l'égard des instances internationales qui demandent pour le peuple sahraoui l'application de son droit à l'indépendance dans le cadre des frontières héritées de la colonisation.

Nul doute que 1980 va être une année importante pour les peuples du nord-ouest africain, et en tout premier lieu pour le peuple sahraoui. Aussi ce dernier doit pouvoir compter sur une sympathie grandissante, car l'agression dont il est l'objet est également une atteinte à notre propre indépendance. Solidarité !

35 PAYS RECONNAISSENT AUJOURD'HUI LA R.A.S.D.

Dernière reconnaissance : Cuba (21 janvier 1980)

20 pays d'Afrique

Madagascar, Burundi, Algérie, Bénin, Angola, Mozambique, Guinée Bissau, Togo, Rwanda, Seychelles, Congo, Sao Tomé et Príncipe, Guinée Équatoriale, Tanzanie, Éthiopie, Cap Vert, Ghana, Ouganda, Lesotho, Zambie.

9 pays d'Amérique Latine

Panama, Grenade, Guyana, Sainte Dominique, Sainte Lucie, Jamaïque, Nicaragua, Mexique, Cuba.

6 pays d'Asie

Corée du Nord, Yemen du Sud, Vietnam, Cambodge, Laos, Afghanistan.

Note : Les reconnaissances sont ici données, pour chaque continent, par ordre chronologique.

Rectificatif : Nous avons indiqué, dans notre numéro précédent, que Timor-est avait reconnu la R.A.S.D. En réalité, il s'agit d'une reconnaissance du Front Polisario, et ce depuis longtemps. Il y a cependant 35 pays qui ont reconnu la R.A.S.D. avec la dernière décision cubaine.

LA RÉPRESSION BARBARE CONTRE LE PEUPLE SAHRAOUI

Ce mois de février est marqué par la réunion à Genève de la Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U. Cette dernière a été saisie de la situation faite au peuple sahraoui depuis l'invasion d'octobre 1975. Lors de sa dernière réunion, le Haut Commissariat aux Réfugiés a refusé toute aide pour les réfugiés sahraouis, appuyant sa décision sur certaines fantaisies marocaines qui voudraient faire croire que ce ne sont pas des Sahraouis qui sont dans les camps de réfugiés. Cette décision du HCR vise à nier le peuple sahraoui ainsi que les atrocités marocaines qui ont contraint une partie du peuple sahraoui à l'exode. Elle nie aussi toute les résolutions de l'O.N.U. C'est pourquoi il est particulièrement important que la Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U., conséquente avec les résolutions de l'Assemblée Générale, reconnaisse les souffrances infligées au peuple sahraoui et détermine les sanctions requises contre les bourreaux. Le Comité Suisse de Soutien au peuple sahraoui a engagé une grande action auprès de la Commission des Droits de l'Homme et fait actuellement circuler une pétition que notre Association a signée.

Le MAROC et la MAURITANIE en pénétrant, contrairement à toutes les résolutions des NATIONS UNIES, dans le SAHARA OCCIDENTAL, ont violé un des principes fondamentaux du droit international : celui de l'autodétermination des peuples.

Cette invasion s'est accompagnée d'innombrables exactions sur des personnes de tout âge et de toute condition.

Dès leur arrivée a commencé un véritable génocide. Cent mille hommes, femmes, enfants et vieillards ont fui à travers le désert, pourchassés par les militaires et mitraillés par les avions. Ceux qui sont rattrapés sont immédiatement exterminés. Ceux qui sont demeurés sur place, et refusent de faire allégeance au Roi du MAROC, sont égorgés par centaines. Ceux qui se sont regroupés dans des zones que n'atteignent pas les troupes terrestres, sont bombardés au napalm.

Le long cortège des atrocités ne s'arrête malheureusement pas là : femmes violées, piétinées devant leurs enfants, mains brisées à coup de crosse, familles enroulées dans la toile de leur tente sur laquelle passent des chars...

Toute trace de vie en dehors des villes est systématiquement exterminée. En représailles des attaques des combattants du Front Polisario, les forces d'occupation tuent et capturent les derniers civils qu'ils rencontrent. Leurs avions bombardent tout ce qui bouge. Ainsi, le 27 janvier 1978, des JAGUAR français et des F 5 marocains ont bombardé au phosphore une caravane de sahraouis fuyant les zones occupées ; il y a eu 25 morts. Tous civils.

L'objectif de toutes ces actions, n'est nullement militaire. Il s'agit plutôt d'un génocide conscient et délibéré : « s'ils ne veulent pas être Marocains, nous les massacrerons tous ».

Il faut encore ajouter que lorsque des personnes sont arrêtées, nul ne sait ce qu'elles deviennent. Elles semblent n'avoir jamais existé. Elles ne sont jamais transférées dans aucune prison. Lorsque les forces de l'ordre se saisissent d'un citoyen sahraoui, celui-ci est immédiatement torturé. Il existe du matériel spécialisé dans chaque caserne, chaque commissariat. En outre, des centres de torture clandestins ont pu être décelés au MAROC, notamment le centre de MOULAY-CHERIF.

Les quelques survivants sont parqués dans des camps de concentration, tel que celui de SIDI-IFNI ou celui de KENITRA. Rappelons que les Sahraouis dont il est question ici, sont des civils. Aucun d'entre-eux n'a été pris les armes à la main. Ce sont des prisonniers politiques, coupables de délit d'opinion ou simplement coupables d'avoir un fils ou un frère au combat pour la libération du peuple sahraoui.

La population est regroupée dans des ghettos, sous un contrôle militaire et policier permanent, avec un couvre-feu à 18 heures. Seuls sortent de ces quartiers les rares salariés munis d'une carte de travail. Le nombre des bidonvilles a considérablement augmenté, car les occupants ont donné les meilleurs logements des sahraouis à leurs officiers et à des fonctionnaires.

Naturellement, les Sahraouis n'ont pas droit aux soins médicaux, car les hôpitaux et les médecins sont réquisitionnés par les forces d'occupation. C'est ainsi qu'ils meurent ou sont victimes de maladies chroniques, faute de soins appropriés.

Une politique d'ethnocide

Le génocide total devenant de plus en plus difficile, les occupants marocains ont mis en place une politique d'ethnocide. Il s'agit de faire perdre à tout un peuple la conscience et les moyens de son identité.

Des familles entières sont amenées de force autour des villes et privées de leurs biens. On les a installées dans des camps où elles ne survivent que grâce aux maigres rations alimentaires qu'on leur distribue. D'autres sont transportées dans des régions qu'elles ne connaissent pas, où elles se trouvent isolées et forcées de se fondre dans la masse. Ainsi, des enfants ont été emmenés au MAROC, à Tanger, Marrakech ou dans d'autres villes.

Les Sahraouis ainsi déportés sont remplacés, le plus souvent, par des Marocains. Les femmes sahraouies sont contraintes d'épouser des soldats de l'armée d'occupation. La perte des emplois, l'impossibilité de trouver un travail réel, contribuent à appauvrir les populations sahraouies. De surcroît, les rations alimentaires, très insuffisantes, obligent à acheter des produits au marché noir,

ce qui amenuise encore les moyens financiers. Tout ceci contribue à transformer les Sahraouis en une masse de chômeurs misérables, à la merci des occupants. Cependant, même dépourvu de tout, le peuple sahraoui pourrait encore tenir tête. Il faut donc le priver de tous les caractères extérieurs de son identité. Les vêtements traditionnels sont pros crits. La nourriture ne correspond pas aux habitudes culinaires sahraouies. Il est pratiquement impossible de recevoir des amis ou de la famille chez soi, surtout au moment des fêtes qui étaient la principale distraction, le principal centre de culture, aussi.

Soutien à la résistance sahraouie

Entre cette oppression multiforme et la répression policière proprement dite, la frontière est imprécise. Mais le peuple sahraoui résiste et se prononce chaque jour courageusement contre l'occupation et en faveur de l'indépendance.

En réalité, la répression n'a fait que renforcer la conscience nationale des Sahraouis et leur désir de mener à bien le combat pour la libération.

Cependant, quels que soient le courage et la volonté de ce peuple, son sort sera considérablement allégé si un large mouvement de masses dans le monde exige le respect, par l'agresseur, du droit des peuples.

Que ce soit au MAROC ou dans la R.A.S.D. occupée, c'est l'existence même du peuple sahraoui qu'il faut préserver. Il faut permettre à l'opinion de connaître la politique de terreur menée sur le territoire de la République sahraouie.

Nous devons tous prendre notre part pour alléger les souffrances des Sahraouis.

La France est un pays où le mot liberté résonne encore très haut. Amis lecteurs, parlez du peuple Sahraoui, racontez sa misère, faites signer des pétitions en sa faveur, réunissez quelques personnes pour former un Comité d'amis de la R.A.S.D. Rappelez à notre gouvernement que son appui militaire constant au roi Hassan ne saurait être toléré.

Vous apporterez ainsi votre goutte d'eau à une grande œuvre de paix et de liberté.

M. Francis JACOB
Membre du C.A. de
l'A.A.R.A.S.D.

27 FÉVRIER 1980

VIVE LE 4^e ANNIVERSAIRE DE LA R.A.S.D.

Reconnaître la R.A.S.D., c'est lutter pour la paix !

Aux environs de minuit, dans un campement en plein désert, des chants, des feux, des youyous, des mots d'ordre, des rafales de fusil automatique. C'est le 27 février 1976, le président du Conseil National Sahraoui, Mohamed ould Ziou, vient solennellement de proclamer la fondation de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Simultanément, Mahfoud Laroussi, Secrétaire Général du Front Polisario, et Ahmed Baba Miske, traduisent en espagnol et en français, les différents paragraphes énoncés par Mohammed ould Ziou, afin que nul n'ignore la signification de l'événement qui se déroule, le jour même où l'Espagne met fin à son administration sur le territoire.

De profondes racines historiques

La proclamation de l'Etat Sahraoui est enracinée dans la lutte pluri séculaire du peuple vivant sur son territoire. Mais elle est surtout le fruit du formidable bouleversement introduit par la création du Front Polisario et l'extension de la guerre populaire. La dernière période de la colonisation espagnole a été marquée par deux faits essentiels : les capacités militaires du Front Polisario étaient telles qu'il pouvait soutenir d'importants engagements avec de grosses unités ; il avait pu, pour la première fois, occuper une ville, Guelta, les 10 et 11 mai 1975. Le second fait est celui constaté par la mission de l'ONU en juin ; « le Front Polisario, qui était considéré comme clandestin jusqu'à l'arrivée de la mission, est apparu comme la force politique dominante dans le territoire ». Autant dire que l'Espagne était alors acculée à un choix : engager une guerre totale, à l'image des français en Algérie ou des Portugais, ce qui n'était guère envisageable à l'époque, ou se retirer, ce qu'elle fut contrainte de faire.

Ceux qui ont violé le droit international

Les conditions dans lesquelles la République Arabe Sahraouie Démocratique a été fondée ne sont pas celles prévues par

l'ONU, à savoir un référendum d'auto-détermination, sous le contrôle des Nations Unies, en dehors de toute pression militaire étrangère. En effet, l'Espagne devait organiser le référendum. Au lieu

de le faire elle signe l'accord tripartite de Madrid par lequel la Mauritanie et le Maroc se partagent le Sahara Occidental, au mépris des engagements pris par l'Espagne à l'égard des sahraouis eux-mêmes. Les unités espagnoles sont alors chargées de livrer intactes les unes après les autres les garnisons aux envahisseurs marocains. Les troupes marocaines réalisent un des plus sanglants épisodes de leur invasion : les bombardements contre le camp d'Oum Dreiga, où se trouvent des milliers de personnes réfugiées. C'est la trahison espagnole et l'invasion marocaine qui n'ont pas permis que les conditions soient réunies pour que le processus normal, prévu par l'ONU, soit réalisé.

27 FÉVRIER 1976
PROCLAMATION DE
LA R.A.S.D.

Le peuple arabe sahraoui...

« Annonce au monde entier, sur la base de la libre volonté populaire fondée sur les principes de l'option démocratique, la naissance d'un État libre, indépendant, souverain, régi par un système national démocratique arabe d'orientation, unionniste, progressiste et de religion islamique dénommé République Arabe Sahraouie Démocratique.

En harmonie avec sa doctrine, son orientation et la voie qu'il s'est tracée, cet État arabe, africain, non-aligné, proclame son respect pour les chartes et les traités internationaux, ainsi que son attachement à la Charte des Nations Unies à celle de la Ligue Arabe, à celle de l'Organisation de l'Unité Africaine, tout en réaffirmant son engagement à la proclamation universelle des Droits de l'Homme. »

Une nécessité vitale

Cependant, l'Espagne mettant fin à son administration, un vide juridique était créé : qui devait exercer la souveraineté sur le Sahara ? Le peuple sahraoui était seul fondé à le faire, le Front Polisario, comme tout mouvement de libération, était en droit d'en assurer la réalisation, le Conseil National Sahraoui, constitué par les notables du territoire, était suffisamment représentatif pour proclamer l'avènement d'un nouvel Etat dans le territoire colonisé par l'Espagne.

Ci-dessous, il y a 4 ans, le 27 février 1976, la proclamation de la République Sahraouie



Pour avoir été créée dans des conditions entièrement originales, la RASD n'est pourtant pas sans précédent, l'un des principaux étant l'Etat de Guinée - Bissau, reconnu par l'ONU en 1973 alors même que le Portugal poursuivait la guerre coloniale en Guinée. En répondant à une nécessité vitale, le peuple sahraoui et le Front Polisario n'ont pas violé le droit international tel qu'il s'est constitué en matière de décolonisation depuis 1960, tandis que celui-ci était bafoué à un degré rarement atteint par les ennemis du peuple sahraoui sur le terrain et dans l'arène internationale.

Reconnaître la RASD c'est lutter pour la paix

La célébration du quatrième anniversaire de la fondation de la RASD revêt un aspect bien plus important que la solennelle commémoration. En effet, l'histoire du peuple sahraoui et l'histoire de la RASD se trouvent à un tournant capital. Jamais la lutte du peuple sahraoui n'a rencontré un aussi vaste soutien à l'échelle internationale : tour à tour l'ONU, l'OUA, les non alignés ont reconnu le bien fondé des revendications du Front Polisario. Les reconnaissances de la RASD se sont accrues en grand nombre au point que le secrétaire général du Front Polisario a estimé que la RASD pourrait rapidement être admise à l'OUA, étant donné qu'il ne lui manque que cinq voix pour obtenir la majorité absolue nécessaire. Cette tendance, que la lutte déterminée du peuple sahraoui, ses victoires, notamment la signature de l'accord de paix mauritano-sahraoui, ont suscitées, se heurte cependant à une hostilité plus violente que jamais. Les Etats Unis ont décidé de surarmer le Maroc. Tandis que le gouvernement français n'a pas caché sa répugnance devant le processus de paix et est plus engagé que jamais, dans les faits, aux côtés des agresseurs marocains. Cette attitude, si elle encourage Hassan à poursuivre son agression et constitue un défi inouï à l'égard des instances internationales, représente surtout un des plus grands dangers qui pèsent sur le peuple sahraoui et les peuples de la région : que le conflit soit internationalisé, et cela handicaperait sérieusement les possibilités des peuples de la région à défendre leurs droits, et en tout premier lieu le peuple sahraoui.

En ce quatrième anniversaire s'ouvrent deux voies. Celle du respect des droits du peuple sahraoui, qui est également celle du droit international et de la paix, qui se matérialise par la reconnaissance de la RASD. Ou bien celle de la négation des droits des peuples, menaçante pour la paix, et qui se matérialise dans la poursuite de l'agression contre le peuple sahraoui. La condition essentielle de la paix au Nord Ouest africain s'assimile de plus en plus à la reconnaissance des droits du peuple sahraoui, à la reconnaissance de la RASD. Il est urgent que cette voie l'emporte.

Grégoire CARRAT

L'intérêt de la France

Le soutien à la lutte que mène le peuple sahraoui pour son indépendance est de l'intérêt de notre peuple et notre pays.

Il l'est à plus d'un titre et notre action en ce sens se doit de se développer encore afin d'imposer au Gouvernement Français la suppression des aides militaires aux agresseurs marocains et la reconnaissance du seul représentant légitime du peuple Sahraoui : le Front Polisario.

Le rôle de la France, son audience dans le monde et sa grandeur, ne peuvent se concevoir que par une politique visant à se placer, en chaque occasion du côté des peuples qui luttent pour leur indépendance et pour leur droit de décider librement de leur avenir. L'ère du colonialisme est terminée et notre pays sera d'autant plus respecté et entendu qu'il agira pour aider toute initiative en faveur de la paix et de la libération des peuples anciennement colonisés.

Que de chemin parcouru depuis près de 4 ans, depuis la proclamation de la République Arabe Sahraoui démocratique ! La volonté inébranlable de ce peuple héroïque a fait subir des échecs cinglants à ses agresseurs marocains.

Peu connue il y a encore quelques années, l'opinion publique connaît désormais la question. A-t-elle toutes les données réelles du problème ? Certes pas et c'est un des rôles de notre Association d'informer et d'expliquer, de développer en ce début 1980 nos comités afin d'agir avec un maximum d'efficacité.

La question de la R.A.S.D. est liée avec l'hostilité que manifeste le Gouvernement français à la République Algérienne alors qu'il est de l'intérêt de la France de développer ses liens avec l'Algérie.

Agir, c'est développer la solidarité avec le peuple Sahraoui qui manque cruellement de vivres, d'équipements indispensables : tentes, couvertures, hôpitaux, écoles, etc.

Notre responsabilité est grande pour être à la hauteur de la tâche que nous nous sommes fixée : aider le peuple sahraoui pour qu'il puisse obtenir son indépendance dans le cadre des frontières héritées de la colonisation, pour que le Front Polisario soit reconnu en France comme seul représentant légitime du peuple Sahraoui.

En ce début d'année, transformons nos vœux les plus chaleureux et fraternels pour le soutien au peuple Sahraoui en agissant avec efficacité, en multipliant le nombre de nos adhérents, en développant l'activité de nos comités et en en créant de nouveaux.

En faisant progresser dans l'opinion de notre pays les raisons de nos luttes pour le soutien au peuple Sahraoui, en lui apportant notre aide concrète nous montrerons que notre peuple demeure fidèle à toute son histoire passée marquée par les luttes pour la paix, l'indépendance et la liberté.

Maxime KALINSKY
Membre de la Présidence
de l'A.A.R.A.S.D.
Député du Val-de-Marne

Soirée d'amitié avec le peuple sahraoui

LE MARDI 4 MARS PROCHAIN, A PARIS
Pour fêter le 4^e anniversaire de la proclamation
de la R.A.S.D.

Avec les représentants du Front Polisario

- Buffet, musique, rencontres
- Exposition de photos
- Projection d'un film inédit sur la lutte du peuple sahraoui
- Rencontre avec une délégation de retour du Sahara occidental.

AU 92 bis, Bd DU MONTPARNASSE, PARIS 14^e
A 19 HEURES

(Métro Montparnasse ou Vavin)

Soyez nombreux à venir

De nombreuses autres réunions à travers la France ont lieu à l'occasion de la proclamation de la R.A.S.D. Voir calendrier p. 6.

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

ÉCHOS DE PARTOUT

La réunion de formation et d'information organisée par le Comité de Marseille s'est déroulée avec la participation de Salem Kaïd, représentant du Front Polisario en France, et de Alain Desjardins, membre du Bureau national de l'Association. Les nombreux participants ont pu tout à la fois s'informer des derniers développements de la guerre du Sahara occidental et prendre des décisions concrètes pour le développement de la solidarité avec le peuple sahraoui. Parmi ces décisions, une réunion publique autour du 27 février à Marseille, et participer à l'accueil d'un groupe d'enfants sahraouis.

Le Comité de Roanne organise autour du 27 février une réunion publique. Il est en train de réaliser une exposition photos à cet effet et projette de recevoir un groupe d'enfants sahraouis.

Le Comité Paris-Nord organise pour le 27 février une réunion publique dans le 20^e arrondissement.

Le comité de Vannes prépare une campagne d'un mois, en mars et avril sur le Front Polisario. Une campagne de presse régionale et une réunion publique sont actuellement organisées autour du 27 février. Enfin, le Comité se prépare à participer à l'accueil, avec la mairie de Lorient, d'un groupe d'enfants sahraouis.

Le Comité du Mans prépare une réunion publique ou une conférence de presse autour du 27 février. Il compte également participer à l'accueil d'un groupe d'enfants sahraouis avec la municipalité.

Le Comité Hauts de Seine organise le 13 mars, à Courbevoie, une réunion débat à la Maison des Jeunes avec exposition de photos. Ainsi qu'un débat avec le Comité d'Entreprise SNECMA à Boulogne autour du 27 février.

Le Centre de formation et d'Échanges internationaux (J.O.C.)

— vient d'organiser à Boulogne (92) une veillée sur le Sahara. Maité Du Chesnes, du Bureau de l'Association, y était présente, et a participé à l'animation du débat.

— organise le 24 février, dans la région nantaise, une nouvelle veillée. Notre Association y sera représentée.

Le Centre culturel d'Aubagne, dans le cadre d'un mois d'information sur le Maghreb, organise deux soirées sur le Sahara occidental :

— Le samedi 9 février à 21 heures, au cinéma « Le Merro » avec film + débat.

— Le samedi 1^{er} mars, à 18 heures, à la salle des fêtes, avec projection du film « Les enfants du Polisario » et la participation de l'auteur, Djamilia Olivesi.

Le Comité de Défense des Étudiants Étrangers de Brest, organise autour d'une semaine culturelle (4 au 10 février) une soirée sur le problème sahraoui.

Le groupe Solidarité Internationaliste, du Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, a organisé les 8 et 9 décembre derniers, un week-end sur le Tiers-Monde, en partie consacré au Sahara occidental, et auquel a participé une représentante de l'Association du Comité du Mans.

CAMPAGNE « ACCUEIL ENFANTS SAHRAOIS » L'Association lance une souscription nationale de 250 000 F

Dans quelques mois, sur initiative de l'Association, et en accord avec le Front Polisario, 120 enfants sahraouis arriveront en France accompagnés d'une vingtaine de moniteurs. Leur séjour de 4 semaines sera financé par les municipalités et comités d'entreprises les accueillant.

Votre solidarité permettra à 120 enfants sahraouis :

- de passer 4 semaines de vacances,
- de découvrir la France, les enfants français, et à ces derniers de rencontrer de jeunes sahraouis.

MAIS...

Les frais de voyage jusqu'à Paris, de Paris aux lieux d'hébergement, ainsi que divers frais d'accueil, seront assurés par l'Association. Ces frais s'élèvent au minimum à : 250 000 F.

C'est pourquoi, dès maintenant, nous lançons une souscription nationale. Nous tiendrons les lecteurs de Sahara Info au courant des résultats obtenus. Dans chaque numéro, nous ferons le point sur les sommes reçues, en donnant, avec leur accord, le nom des donateurs.

SOYEZ NOMBREUX A PARTICIPER A CETTE CAMPAGNE

Je soussigné :

Nom..... Prénom.....
Adresse.....

Verse..... F par chèque bancaire ou postal pour la Campagne Accueil enfants sahraouis.

J'accepte que mon nom figure dans la liste des donateurs qui sera publiée dans le prochain Sahara Info : OUI - NON

Retourner ce coupon réponse, avec votre règlement, à :

Association des Amis de la R.A.S.D.
B.P. 236
75264 PARIS CEDEX 06

CCP de l'Association : 19303 94 K PARIS

A Paris

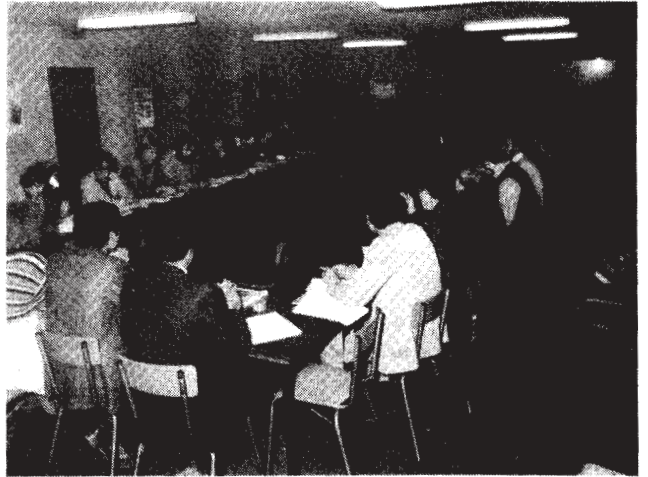
4^e conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui

C'est plus d'une quarantaine de délégués venus de tous les coins d'Europe qui se sont retrouvés, les 12 et 13 janvier, à Paris, pour examiner les besoins humanitaires du peuple sahraoui.

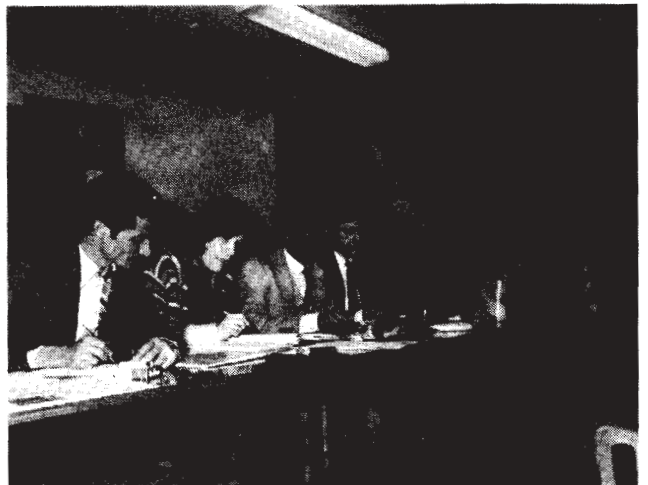
Avec le président du Croissant Rouge sahraoui, M. Ouaddadi Ahmed Heiba, le ministre de la Santé de la R.A.S.D., M. Salek Ould Babbih, les représentants du Front Polisario, les président et directeur du Croissant Rouge algérien, Messieurs Belaouane et Boubrit, c'est dans une atmosphère de chaleureuse fraternité que se sont déroulés les travaux.

Présidée par Christiane Perregaux, membre de la délégation du Comité Suisse, la Conférence, après avoir écouté les différents rapports de chaque organisation, a mis en place des commissions de travail sur les questions sanitaire, alimentaire, de l'enfance et de l'information. De nombreux projets, pour alléger les souffrances des réfugiés sahraouis ont été adoptés. En particulier l'achat de camions pour le transport des denrées, de 100 tonnes de farine de maïs, de lait stérilisé, d'équipements pour les hôpitaux et les internats. Pour sa part, l'Association s'est engagée à acheter pour une valeur de 25 000 F de matériel scolaire, et à accueillir les enfants sahraouis en France.

Les travaux se sont conclus sur la nécessité de renforcer le travail d'information sur la situation que connaît le peuple sahraoui, afin de développer la solidarité active dans nos pays respectifs.



Les délégués à la 4^e Conférence



La table de la Présidence de la Conférence. De gauche à droite, le représentant du Front Polisario, Christine Perregaux, le Président du Croissant Rouge sahraoui, les président et directeur du Croissant Rouge algérien, et le Secrétaire Général de l'Association des Amis de la R.A.S.D., Thomas Jallaud

Résolution générale adoptée par la Conférence

La 4^e Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui qui a réuni à Paris, les 12 et 13 janvier, de nombreuses délégations venues des pays d'Europe a étudié minutieusement le développement des récents événements au Sahara occidental.

La Conférence a salué les récents succès politiques, diplomatiques et militaires remportés par le peuple sahraoui, sous la conduite du Front Polisario, au cours de l'année 1979. Elle s'est félicitée de la signature de l'accord de paix mauritano-sahraoui, importante contribution au rétablissement de la paix dans la région du nord ouest africain. Elle a noté avec satisfaction les dernières résolutions adoptées par le Mouvement des non alignés, l'O.N.U. et l'O.U.A. qui condamnent l'occupation du Sahara occidental par les

troupes marocaines et réclament l'application du droit à l'auto-détermination et à l'indépendance du peuple sahraoui.

La Conférence a condamné la politique des États-Unis et la récente décision du Président Carter qui aggravent l'internationalisation d'un simple problème de décolonisation.

La Conférence dénonce la politique de soutien du gouvernement français à l'expansionnisme marocain, et compte tenu des récentes déclarations du gouvernement espagnol, condamne l'abstention de l'Espagne à la dernière session de l'O.N.U., dans le vote sur le Sahara occidental.

La Conférence a examiné le programme d'aide internationale qui avait été élaboré à la dernière conférence réunie à Madrid,

en juin 1979, et s'est félicité de voir se développer la solidarité active des peuples d'Europe. La Conférence a évalué les besoins des prochains mois jusqu'à la prochaine réunion qui se tiendra à Bruxelles en octobre 1980.

La Conférence a adopté à la fin de ses travaux une série de résolutions dont les textes sont joints au présent communiqué.



Autres résolutions adoptées ; messages adressés au gouvernement français, au Secrétaire général de l'O.N.U., au Président de l'O.U.A., à M. Carter, au Sénat américain, au Haut Commissariat aux réfugiés et au Parlement européen.

LE MOIS AU SAHARA par Edouard Roland

29 novembre 1979 : Dans une interview à « El Moudjahid », l'ayatollah Mouderrissi affirme que l'Iran examine actuellement la question de la reconnaissance de la R.A.S.D. (L'Iran entretient des relations avec le Front Polisario depuis la chute du Chah.)

1^{er} décembre : Le Maroc annonce qu'il ne participera pas à la réunion du Comité ad hoc de l'O.U.A. (les 4 et 5 décembre à Monrovia) « en raison de la partialité que certains pays membres du Comité — le Mali et la Tanzanie — ont adopté contre les intérêts du Maroc ».

2 décembre : Le secrétaire général du F.P. déclare à Alger : « Nos effectifs les plus importants opèrent dans le Maroc même et ils iront toujours de l'avant, au plus profond du territoire ennemi. » A propos des risques d'internationalisation du conflit, Mohamed Abdelaziz affirme que « le peuple sahraoui n'a nul besoin d'appuis militaires sur le terrain et n'en demandera jamais ».

3 décembre : — L'agence Algérie Presse Service affirme que les autorités marocaines procèdent actuellement à de nombreuses arrestations au sein de la communauté noire de Dakhla.

— Dans un interview à « Time Magazine », Hassan II affirme qu'il a son propre plan de paix, mais que le Maroc doit d'abord s'établir militairement au Sahara avant de pouvoir parler de paix. Il annonce que deux autres détachements spéciaux — sur le modèle du groupement « Ouhoud » — sont en voie de formation. Enfin, il précise que la guerre coûte au Maroc 250 000 dollars par jour.

— Le ministre mauritanien de l'information annonce que la Mauritanie se retirera de la Guera et la rétrocédera « à qui de droit » dès que la paix sera reve-

nue au Sahara. Il est « impensable », a-t-il dit, que La Guera soit exigée par l'une des parties actuellement en conflit (Maroc et F.P.) « sans que cela n'entraîne notre pays de nouveau dans la guerre ». Il a affirmé que la présence mauritanienne se justifiait pleinement étant donné que La Guera « ne vit que par Nouadhibou », ne disposant ni de port ni d'aéroport.

— Le ministre égyptien des affaires étrangères souligne la nécessité de parvenir à une « solution africaine » au conflit du Sahara Occidental.

4 décembre : Ouverture à Monrovia, au Libéria, de la réunion du Comité ad hoc de l'O.U.A. sur le Sahara Occidental. Les travaux dureront deux jours, en l'absence du Maroc et de la Guinée (pays membres du Comité). (Voir « Sahara Info » n° 41)

7 décembre : Les forces du F.P. lancent une nouvelle attaque contre la base militaire de Zak, située dans le sud marocain, qu'elles assiègent depuis la fin du mois de novembre.

9 décembre : Le F.P. annonce que deux avions « Mirage F I » ont été abattus lors de l'attaque contre la base de Zak.

10 décembre : La Mauritanie porte plainte contre le Maroc devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies en raison du maintien de l'occupation par les forces armées marocaines de la ville de Bir Moghrein.

12 décembre : Devant les parlementaires de son pays, le ministre marocain des affaires étrangères indique que le Maroc s'appête à modifier et renforcer sa politique étrangère pour faire face

à l'évolution de la situation dans le Nord-Ouest africain.

25 décembre : Le F.P. bombarde à l'arme lourde les positions marocaines de Boujdor et Guelta-Zemmour.

26 décembre : — Les derniers éléments du contingent marocain de près d'un millier d'hommes, stationné à Bir Moghrein, se retirent de la localité.

— Les forces du F.P. bombardent à l'arme lourde les garnisons marocaines de Smara et de Lemsied (sud marocain).

3 janvier 1980 : Le F.P. dresse le bilan d'une année d'opérations : 700 opérations en 1979 au sud du Maroc et au Sahara Occidental, au cours desquelles 6 800 militaires marocains ont été mis hors de combat. 10 avions de forces aériennes marocaines (dont 3 « Mirage ») et 750 véhicules et engins blindés ont été détruits. Ont été récupérés : 550 véhicules et blindés, ainsi que 400 canons et mortiers lourds et plusieurs centaines de tonnes d'armes diverses et de munitions. L'armée sahraouie a libéré totalement 15 localités du Sahara Occidental et a investi une dizaine d'autres localités situées au sud du Maroc.

4 janvier : Le lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Louly est remplacé au poste de chef d'Etat mauritanien par le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, qui conserve ses fonctions antérieures de premier ministre.

*
**

Soutenez notre effort

**ADHÉREZ POUR L'ANNÉE
1980**

ADHÉSION A L'ASSOCIATION = 30 F }
ABONNEMENT = 50 F } 80 F

Je soussigné :

Nom et prénom Profession

Adresse

adhère à l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Je verse — la cotisation annuelle de 80 F (abonnement à Sahara Info compris). Etudiants, chômeurs : 40 F.

— la cotisation annuelle de 30 F (sans abonnement à Sahara Info).

— la cotisation de soutien de F.

en C.C.P. ou chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

B.P. 236 — 75264 Paris Cedex 06 — C.C.P. 19 303 94 K Paris.

CALENDRIER
FRONT POLISARIO



COMMANDEZ LE NOU-
VEAU CALENDRIER 1980.
PRIX : 10 F.